

CODE DE DIFFICULTÉ	DÉFINITION
01 ¹	Difficulté d'apprentissage, sans trouble spécifique

EXEMPLES DE MANIFESTATIONS GÉNÉRALEMENT OBSERVÉES DANS LE MILIEU SCOLAIRE	ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE	SERVICE MINIMALEMENT OFFERT (L'intégration à la classe régulière ou à l'école du quartier constitue le premier choix à envisager pour les élèves qui ont des besoins particuliers.) ²
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présente des difficultés persistantes en français ou/et en mathématique. ▪ A des difficultés à s'organiser et à gérer le travail demandé. ▪ Transfère peu ses connaissances dans un autre contexte scolaire. ▪ Utilise peu les stratégies lui permettant de réaliser certaines tâches en français ou en mathématique. 	<p>Évaluation de ses besoins et de ses capacités par un orthopédagogue. Cette évaluation est réalisée dans le cadre du plan d'intervention.</p>	<p>En classe régulière :</p> <p>L'élève est soutenu dans ses apprentissages par des pratiques pédagogiques diversifiées et la mise en place d'interventions fréquentes directement en lien avec ses difficultés.</p> <p><i>Si la rééducation intensive en orthopédagogie et les adaptations (incluant les aides technologiques) en classe régulière, prévus au plan d'intervention, ne permettent pas à l'élève de progresser; l'évaluation de ses besoins en équipe multidisciplinaire pourrait nécessiter un classement particulier.</i></p> <p>En classe spécialisée:</p> <p>Vous trouverez à l'adresse suivante http://blogues.csaffluents.qc.ca/trousseehdaa/ (onglet Services aux élèves) de l'information sur les classes spécialisées du primaire et du secondaire.</p>

¹ Sources :1) Le cadre de référence pour l'identification, la référence et le classement des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) du primaire et du secondaire. CSA. 2013.
2) Référentiel : Les élèves à risque et HDAA. Fédération des syndicats de l'enseignement 2009.

² Les difficultés d'apprentissage à l'école. Cadre de référence pour guider l'intervention. MELS. 2003.